

fonction des prix obtenus sur le marché mondial par leurs produits agricoles. Adviennent une mauvaise récolte ou une baisse des prix, et toute l'économie des colonies s'en ressent.

Les ressources naturelles, bien que limitées, sont loin d'être épuisées. On trouve à Trinidad du pétrole et de l'asphalte naturel dont l'exploitation est une source de revenus précieux pour cette colonie. La Guyane anglaise possède des forêts, dont l'exploitation intensive ne fait que commencer, ainsi que des mines de bauxite, d'or et de diamants. Le Honduras britannique exporte de l'acajou et du chicle. Bref, chacune des colonies possède de nombreuses ressources dont l'exploitation pourrait être intensifiée et améliorée.

Industrie et tourisme

Bien que la plupart des colonies possèdent des usines pour la préparation de leurs produits primaires, elles doivent encore importer presque tous les produits manufacturés dont elles ont besoin. On note cependant un début d'industrialisation à la Jamaïque, à Trinidad et en Guyane anglaise, et des mesures sont prises pour accélérer ce mouvement.

L'industrie touristique joue un rôle de plus en plus important dans l'économie des principales îles, comme les Bahama, la Jamaïque et la Barbade, qui, jouissant d'un climat favorable, attirent chaque année des milliers de visiteurs. De nombreuses lignes aériennes, dont Air-Canada, contribuent au développement de cette industrie touristique, bien que les lignes de navigation maritime qui desservent la région—y compris les Canadian National Steamship Lines—continuent de transporter le gros des voyageurs.

Évolution politique

Les colonies britanniques des Caraïbes ont une longue histoire politique. Depuis longtemps, des assemblées législatives y maintiennent la tradition parlementaire de Westminster. Certaines de ces institutions datent d'un siècle et plus; la Barbade, que l'on appelle parfois la « Petite Angleterre », possède le « système représentatif » depuis le 17^e siècle.

Avant la seconde guerre mondiale, plusieurs milieux, au Royaume Uni et dans les colonies, trouvaient trop lente l'évolution politique et réclamaient de plus amples réformes constitutionnelles. Il est vrai que l'esclavage avait été aboli dès 1838, par la mise en application du *Emancipation Act*; mais la franchise électorale n'était encore accordée qu'à une minorité. De plus, les assemblées législatives étaient encore réduites au rôle de critiques et avaient peu d'influence réelle sur la conduite des affaires publiques, le pouvoir étant exercé en fait par le gouverneur et son conseil exécutif.

Les protestations contre ces conditions politiques atteignirent leur point culminant durant les années précédant immédiatement la seconde Guerre. Les colonies se ressentaient encore des effets de la crise économique, le niveau de vie y était trop bas et les salaires insuffisants. Toutes ces causes d'instabilité, jointes au mécontentement politique, donnèrent naissance à une série de troubles: grèves, manifestations ouvrières, mutineries.

La Commission Royale

Afin d'apaiser ce mécontentement grandissant et de faire suite aux nombreuses demandes des colonies, Londres nomma, en juillet 1938, une Commission Royale, chargée d'enquêter et de faire rapport sur les conditions sociales et économiques de la région.

En décembre 1939, cette Commission présenta un Rapport qui recommandait l'amélioration des services sociaux et des conditions économiques en général. Au point